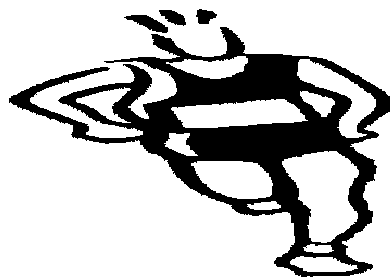




LIVRET DEPARTEMENTAL

Estival 2014

CDJ



Ne pas diffuser



7, Rue du 8 Mai 1945 – 91130 RIS ORANGIS – Tel - Fax : 01 69 02 00 43

Site Internet : www.cd91athle.org (ou <http://cd91athle.free.fr>)

e-mail :

athle-jeunes@cd-91-athle.org

cd91athle@free.fr

Jour	Date	Epreuve	Lieu
Sa	05-avr	Journée qualificative BM	Les Ulis
Je	01-mai	Journée qualificative BM	Brétigny
Je	08-mai	Journée qualificative BM	Massy
Sa&Di	24&25-mai	Epreuves combinées	Brétigny
Di	08-juin	Champ 91 BM	Palaiseau
Di	15-juin	Equip'Athlé BM Estival	Savigny
Sa&Di	4/5 octobre	Equip'Athlé BM automnal	?

JOURNEES QUALIFICATIVES

NOMBRE D'ESSAIS

Lancers et sauts de distance : 3 essais par athlète

Hauteur : 8 sauts maximum par athlète. Si le 8^{ème} saut est réussi, il est accordé une tentative à une hauteur supérieure jusqu'au 1^{er} échec.

Perche : pas de limitation du nombre d'essais de sauts

Sauts de distance benjamins : double mesurage à la planche.

LIMITATIONS D'EPREUVES

3 épreuves au maximum par athlète + le relais

BE : Si 3 épreuves → 1 course + 1 saut + 1 lancer.

MI : Si 3 épreuves → tous les triatlons autorisés par règlement fédéral.

Haies Benjamins :

Les benjamins 1^{ère} année haies à 65cm,

Les benjamins 2^{ème} année haies à 76cm.

ENGAGEMENTS :

Tous les engagements seront enregistrés dans ENGALOG, ou dans un fichier EXCEL avant la date limite de chaque compétition.

Au maximum 3 engagements (3 athlètes) plus 5 modifications sur place seront autorisés par club ou section locale.

Les confirmations des engagements le jour des compétitions, doivent être faite par les entraîneurs et NON par les athlètes.

OFFICIELS

Les règles mises en place par la COT seront applicables sur les compétitions B/M

MODE QUALIFICATION POUR LA FINALE

A l'issue de chaque journée qualificative une liste des qualifiables sera établie. Cette liste sera consultable sur le site du Comité (www.cd91athle.org).

Attention : la sélection définitive sera publiée le 27/05

Les règles suivantes seront appliquées :

Nombre de qualifiés par épreuves :

- Courses en ligne droite : 24 qualifiés
- Courses de haies : 16 qualifiés
 - Pour les benjamins 12 qualifiés par hauteur de haies
- Demi-fond : 16 qualifiés
- Concours : 16 qualifiés
- Triathlon : 16 premiers (pour compléter le nombre d'épreuves si nécessaire des athlètes qui n'auraient pas obtenus trois qualifications)

Relais : qualification en finale d'une seule équipe par section locale. Ayant fait au moins une course lors des journées qualificatives

REMARQUES IMPORTANTES

Tout athlète étant qualifié sur une épreuve et ne souhaitant pas participer à la finale du 08 juin 2014 sur cette épreuve, devra en avvertir la commission des jeunes le 26 mai 2014 au plus tard par mail à athle-jeunes@cd-91-athle.org

LIMITATIONS D'ÉPREUVES POUR LA FINALE

4 épreuves au maximum par athlète + le relais.

Un athlète qualifié sur plus de 4 épreuves devra faire un choix parmi les épreuves où il est qualifié et en avvertir la commission des jeunes le 26 mai 2014 au plus tard par mail à athle-jeunes@cd-91-athle.org

A défaut de choix annoncé par l'athlète, la commission des jeunes se réserve le droit d'effectuer le choix d'épreuve lors de la réunion de qualification qui aura lieu le Mardi 27 mai 2014. La liste définitive des athlètes qualifiés sur chaque épreuve sera publiée sur le site du Comité (www.cd91athle.org) et par mail aux correspondants de clubs.

UNSS

Les compétitions UNSS seront prise en compte par la CDJ à partir du moment où les épreuves sont bien identiques à celles du programme proposé par la CDJ et que les résultats soient communiqués correctement dans les délais.

Date limite de réception 23 mai 2014 par mail à athle-jeunes@cd-91-athle.org)

Dans le cadre de la convention qui lie le CDA91 et l'UNSS91, nous nous engageons à prendre en compte ces performances si la procédure ci-dessus est respectée"

REGLEMENTS POUR LA FINALE

Haies Benjamins : les benjamins 1^{ère} année haies à 65cm,
les benjamins 2^{ème} année haies à 76cm.

Lancers et sauts de distance : 3 essais par athlète + 3 supplémentaires pour les 8 premiers.

Sauts de distance benjamins : double mesurage à la planche.

Hauteur / Perche : pas de limitations du nombre de barres.

Relais : qualification en finale d'une seule équipe par section locale.

Les athlètes d'un relais disqualifié ou non qualifié ne pourront intégrer une autre équipe en finale. Le non-respect de cette clause entraînera la disqualification de toutes les équipes de la section.

Par décision du responsable du jury et du responsable de la CDJ, un club n'ayant pas rempli les conditions pour le bon fonctionnement de la compétition, verra ses athlètes exclus du podium avec les couleurs de son club (Pour ne pas pénaliser l'athlète, il portera un maillot neutre)

Montées de barres

BF	BM		MF	MM
1,15	1,24	HAUTEUR	0,89	1,34
1,18	1,29		1,10	1,38
1,23	1,33		1,16	1,42
1,26	1,37		1,20	1,46
1,29	1,40		1,24	1,50
1,31	1,42		1,28	1,55
Puis suivant la table de cotation 2012/2016	Puis suivant la table de cotation 2012/2016		Puis suivant la table de cotation 2012/2016	Puis suivant la table de cotation 2012/2016
1,21	1,42		1,33	1,47
1,43	1,61		1,43	1,60
1,64	1,80		1,64	1,73
1,73	2,04	1,72	1,88	
1,80	2,23	1,81	2,04	
Puis de 10 en 10, suivant la table de cotation 2012/2016	Puis de 10 en 10, suivant la table de cotation 2012/2016	PERCHE	1,93	2,14
			Puis de 10 en 10, suivant la table de cotation 2012/2016	Puis de 10 en 10, suivant la table de cotation 2012/2016

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Tous les règlements sont disponibles en format pdf sur le site de la FFA.
<http://www.athle.com/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=24>